

portant nomination des membres du  
Conseil d'Administration de la  
Société des Fibres Textiles  
(SOFITEX)

LE CONSEIL PRESIDENTIEL

Vu la déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel ;

Vu l'ordonnance n° 70-34/CP du 7 mai 1970 portant formation  
du Gouvernement ;

Vu le décret n° 70-81 du 7 mai, portant formation du Gouver-  
nement et le décret n° 71-149 du 4 Août 1971 qui l'a  
modifié ;

Vu le décret n° 71-133/CP/MEP du 7 juillet 1971, portant  
approbation des Statuts de la SOFITEX ;

Sur proposition du Ministre de l'Economie et du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- Sont nommés Administrateurs de la Société des Fibres Textiles  
(SOFITEX)

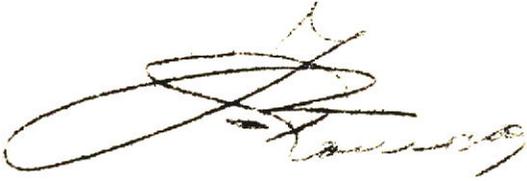
Mr BABADJIDE Alphonse	Représentant le Ministre chargé de l'Economie
" Louis VIEYRA	Représentant le Ministre chargé du Plan
" Maximilien GRIMAUD	Représentant le Ministre chargé de l'Agriculture
" Nestor GBAGUIDI	Représentant le Ministre chargé du Travail
" Maurille CODJIA	Représentant le Ministre chargé de la Justice
" Olivier SOUKPON	Représentant le Ministre chargé des Travaux publics
" Orou Guidou BAKARY	Représentant le Ministre chargé des Finances.

ARTICLE 2.- Le représentant de l'organisme financier d'Etat sera nommé  
ultérieurement

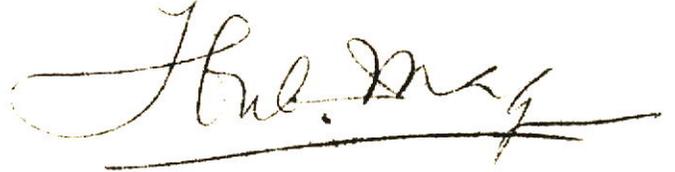
ARTICLE 3.- Le Ministre de l'Economie et du Plan est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera

Fait à Cotonou le 8 février 1972

Par le Conseil Présidentiel



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN



Hubert MAGA



Sourou MIGAN APITHY

Le Ministre de l'Economie  
et du Plan



Maître Joseph KEKE

AMPLIATIONS : PCP 6 ; MEP 10 SGG 4 ; CS 6 ; HC 3 ; HCP 4 ; MIN. 11 ; IAA DCCT  
DN.IGF - JORD-Grde Chanc 6 DEP - DGAJL DJION Sta 6 Ch Com 4 ; DG SOFITEX 4